

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 41 (1915)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des 48 funiculaires, 36 sont actionnés par l'électricité, 10 par poids d'eau, les autres par des machines hydrauliques ou à vapeur.

Parmi les chemins de fer à adhérence, à forte pente, citons ceux de l'Uetliberg (70 ‰), de l'Art-Righi (Talbahn) (65 ‰), Südbahn (50 ‰), du Montreux-Oberland (70 ‰).

A la fin de 1914, le réseau suisse (non compris les tramways et les funiculaires) mesurait 5033 km., soit 12,2 km. pour 100 m² de superficie du sol. La longueur des tramways était, à fin 1913, de 70,5 km. et celle des funiculaires de 48 km.

A la fin de sa conférence, M. Dietler rend hommage aux pionniers de nos chemins de fer, dont il nomme plusieurs, et termine par ces mots : « La volonté des peuples a créé les voies ferrées : l'objet de la technique est de lui donner corps. Puisse-t-elle être toujours plus apte à cette tâche ! ».

Les communications par chemins de fer entre le Grand-Duché de Bade et la Suisse pendant la guerre.

Sous ce titre, la *Deutsche Strassen-und Kleinbahn Zeitung* publie une notice intéressante due au prof. Dr A. Kuntzemüller.

Les chemins de fer badois traversent le territoire suisse dans le canton de Bâle¹ et dans celui de Schaffhouse² et les C. F. F. pénètrent en territoire badois sur les sections Schaffhouse-Eglisau³, Singen-Etzwilen⁴ et Constance-Romanshorn⁵.

Le transport des troupes allemandes à travers le territoire suisse, qui était réglé par l'article 32 de la convention de 1852, n'alla pas sans contestation pendant la guerre de 1870. « Des fautes furent commises de part et d'autre, dit M. Kuntzemüller, mais il me semble presque que le gouvernement fédéral ne remplissait pas ses devoirs de neutralité vis-à-vis de nous avec la même loyauté qu'aujourd'hui ; était-ce intentionnellement ou par négligence ? Je ne sais ».

Quoi qu'il en soit, afin de prévenir le retour de difficultés analogues, au cours d'une guerre future, une convention fut conclue, le 11 mars 1887, entre l'Empire allemand et le Grand-Duché de Bade, aux termes de laquelle le gouvernement badois s'obligeait à construire des lignes stratégiques à pente maximum de 1 ‰, doublant les tronçons qui pénétraient dans les cantons de Bâle et de Schaffhouse, situées entièrement sur territoire badois, savoir les sections Weil-Leopoldshöhe-Lörrach-Schopfheim-Säckingen contournant le canton de Bâle et Weizen-Hintschingen contournant le canton de Schaffhouse. Ces lignes, d'une longueur totale de 71 km., furent ouvertes à l'exploitation le 20 mai 1890. Leur coût fut de 35 millions, dont l'Empire prit le 95 ‰ à sa charge, à cause de leur caractère purement stratégique qui en faisait des instruments de nulle valeur économique pour le Grand-Duché de Bade.

¹ Leopoldshöhe-Bâle-Grenzach : 5,6 km. ; Bâle-Stetten : 6,6 km.

² Erzingen-Schaffhouse-Thayngen : 30 km. — Ces lignes sont la propriété des Chemins de fer badois.

³ Lotstetten-Allenburg : 8 km. — ⁴ Ramsen-Singen : 6,8 km. — Ces lignes sont la propriété des C. F. F.

⁵ La ligne Emmishofen-Constance et Constance-Kreuzlingen : 1 km. est la propriété des Chemins de fer badois et située sur le territoire du Grand-Duché, mais elle est exploitée par les C. F. F. — Il en est de même de la section Koblenz-Waldshut : 1,7 km. (Réd.)

Le 31 juillet 1914, la Direction générale des Chemins de fer de l'Etat badois publia une ordonnance entrant immédiatement en vigueur et stipulant que :

1° Sur les sections des chemins de fer badois traversant le territoire suisse, Weil-Leopoldshöhe-Bâle-Grenzach ; Lörrach-Riehen-Bâle et Erzingen-Schaffhouse, le trafic des trains est interrompu aux stations de la frontière badoise ;

2° Sur la section Radolfzell-Constance les trains ne s'arrêtent pas aux stations intermédiaires ;

3° Sur les sections exploitées par les C. F. F., Waldshut-Koblenz, Arlen-Ramsen et Neuhausen-Rafz la circulation des trains est interrompue sur territoire badois.

L'immense gare badoise de Bâle était donc mise hors de service et la tête de ligne des Chemins de fer badois reportée à la station de Leopoldshöhe, d'ailleurs fort bien outillée, sur le territoire du Grand-Duché.

Le 23 août 1914, un train direct fut rétabli dans chaque sens, sur les lignes Heidelberg et Mannheim-Leopoldshöhe. Dès le 27 septembre il y en eut 3 dans chaque sens sur ces lignes. Le premier « horaire de paix », entré en vigueur le 2 novembre, comportait 5 trains directs et un express dans chaque sens et il y en a encore un de plus depuis le 1^{er} mai de cette année.

Tandis que la suspension de tout trafic ferroviaire entre Bâle et Weil-Leopoldshöhe est absolument stricte, le passage des trains à Schaffhouse et à Constance se fait sans solution de continuité et les lignes allemandes qui aboutissent à ces deux gares sont dotées de nombreux trains directs, mais les wagons ne transitent pas.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Séance du Jury du 1^{er} concours
de la Fondation Geiser, le 29 juin 1915, à 3 h. du soir,
au Secrétariat de la Société.*

PROCÈS-VERBAL.

Sont présents les 3 membres du Jury : MM. Bluntschli, Prof. Dr arch., Zurich ; Fatio, E., arch., Genève ; Stehlin, F., arch., Bâle. Secrétaire : le Secrétaire de la Société.

Il est constaté que le secrétariat a reçu dans le délai fixé les quatre travaux suivants :

1° Antico Palazzo del secolo XVII dei Nobili Riva, à Lugano. Motto : *Riva*. 7 dessins, 5 photographies, texte.

2° Stockalper-Palast und altes Stockalper-Haus in Brig. Motto : *Idem*. 21 dessins. 22 petites photographies, texte.

3° Haus zur Seealde in Meilen. Motto : *zur Seehalde*. 5 dessins, 6 cartons avec 2 photographies chacun, texte.

4° Pfarrhaus in Benken (Baselland). Motto : *im Dörfli*. 3 dessins, 1 carton avec 6 photographies, texte.

Le Jury regrette que les participants au concours soient si peu nombreux, tandis que, d'après le programme, la tâche était accessible à un grand nombre d'architectes. On peut en attribuer la cause au fait de la mobilisation qui a enlevé évidemment bien des concurrents et surtout au manque de rappel suffisant par des avis dans les journaux.

Tous les travaux remis sont conformes au programme. L'examen détaillé donne lieu aux observations suivantes, sur lesquelles le Jury est unanime :

N° 1. Le sujet est intéressant et aurait mérité des relevés plus détaillés et plus soignés. Dans la forme présentée, ceux-

ci ne sont guère utilisables pour la publication dans « La Maison Bourgeoise ». Il est regrettable que pour les beaux documents qui se trouvent dans ce bâtiment et qui, en partie, sont représentés par des photographies, il n'y ait pas de dessins cotés à une échelle suffisante. Le texte historique est bien incomplet.

N° 2. Très bon et sérieux travail, documenté par de nombreux croquis cotés. Le sujet choisi est fort intéressant et mérite des éloges aussi bien pour le soin du dessin que pour le choix des détails présentés. Le texte historique est bien documenté et rédigé. Le travail peut être considéré comme un modèle pour la publication dans « Les Maisons Bourgeoises », à l'exception des photographies qui pourraient être meilleures.

N° 3. Les relevés de cette maison sont incomplets, soit pour l'extérieur, soit pour l'intérieur. Par contre, les détails de fer forgé sont très bons. Le plan d'ensemble n'est pas clair et mal présenté dans la feuille. Les photographies sont pittoresques mais ne s'adaptent pas toutes à la reproduction.

N° 4. Travail un peu superficiel et pas suffisamment important. Le rendu est négligé. On aurait pu présenter quelques détails qui sont indiqués dans les photographies et qui auraient donné lieu à des dessins intéressants. Le texte historique n'est pas suffisamment explicite.

En tenant compte de ces observations, le Jury range les travaux dans l'ordre suivant: N°s 2, 3, 4, 1.

Considérant le § 10 du règlement de la Fondation Geiser, le Jury est d'avis qu'il n'est pas indiqué de répartir complètement la somme disponible de fr. 1500 et décide d'adjuger les prix suivants:

1^{er} prix, fr. 700: N° 2. Stockalper-Palast in Brig. Motto: *Stockalper-Palast und alles Stockalper Haus.*

2^{me} prix, fr. 300: N° 3. Haus zur Seehalde in Meilen. Motto: *zur Seehalde.*

3^{me} prix, fr. 100: N° 4. Pfarrhaus in Benken. Motto: *Im Dörfli.*

4^{me} prix, fr. 100: N. 1. Antico Palazzo Riva, à Lugano. Motto: *Riva.*

Ainsi une somme de fr. 1200 est répartie, primant les 4 travaux qui ont été présentés. Selon le § 8 du règlement, les plis cachetés ne seront ouverts qu'à la prochaine assemblée générale de la S. I. A.

Zurich, le 29 juin 1915.

Les membres du Jury:

F. BLUNTSCHLI; Edm. FATIO; F. STEHLIN.

Le Secrétaire:

A. TRAUTWEILER.

Excursion

les 18, 19 et 20 septembre 1915,

à la centrale de l'Ackersand, près de Stalden (Valais), en vue d'assister au jaugeage de débits par la méthode chimique; visite de l'installation du Département de l'Intérieur pour le tarage des moulinets et visite de la centrale de Fully.

C'est grâce à l'obligeance du Service des eaux du Département fédéral de l'Intérieur et en particulier de son directeur, M. Collet, que cette excursion a été organisée et nous remercions cordialement les membres de la Société à y prendre part. L'idée de cette excursion a été suggérée par les inté-

ressantes conférences que M. Lutschg, ingénieur, a faites, cet hiver, devant la section de Berne.

Programme de l'excursion.

Samedi, 18 septembre:

10 h. 1/2 matin. Visite de l'installation des moulinets à la Papiermühle, à Berne.

2 h. Départ de la gare principale, via Lötschberg, pour Brigue. Arrivée à Brigue à 6 h. 20.

Dimanche, 19 septembre.

10 h. 15. Départ de Brigue pour Viège (10 h. 35) et pour Stalden (10 h. 56).

11 h. Déjeuner à Stalden.

Après-midi, visite de la centrale. Jaugeages au moyen du déversoir, du moulinet et de la solution saline.

5 h. 45. Départ pour Viège et (à 6 h. 45) pour Martigny. Arrivée à Martigny à 8 h. 04. Souper.

Lundi, 20 septembre.

Visite de la centrale de Fully (1650 m. de chute). Retour (par Lausanne) de Martigny, à 4 h. 22; Berne, 8 h. 25; Zurich, 11 h. 18.

L'ascension au lac de Fully peut être faite en grande partie par le funiculaire.

L'excursion sera dirigée par M. le prof. Kummer.

Renseignements fournis, sur demande, par le secrétariat, dès et pour autant que de nouveaux détails seront arrêtés, et, pendant le voyage, aux stations où des arrêts sont prévus.

S'inscrire au plus tard jusqu'au 10 septembre au secrétariat, Paradeplatz, Tiefenhöhe, 11, à Zurich.

Zurich, 29 août 1915.

Résultats du concours pour l'Hôpital des Bourgeois, à Soleure.¹

Pas de premier prix.

II^{me} prix *ex æquo* (Fr. 2300) au projet « Sanitas », de MM. Saager et Frey, architectes, à Bienne.

II^{me} prix *ex æquo* (Fr. 2300) au projet « Human », de MM. Fritsch et Zangerl, architectes, à Winterthur.

III^{me} prix (Fr. 2000) au projet « Aux invalides », de M. Karl Zeslin, architecte, à Bâle.

IV^{me} prix (Fr. 1600) au projet « La maison au soleil », de M. Fritz Hirsbrunner, architecte, à Zurich.

Le jury propose d'ajouter Fr. 600 aux Fr. 1800 qui restent à distribuer, conformément au programme et de consacrer cette somme à l'achat de trois projets « Frohe Genesung » (MM. F. et E. Zuppinger, à Zurich); « Jura » (MM. Lutstorf et Mathys, à Berne) et « Sparsam » (M. S. Klepzig, à Zurich).

L'exposition publique a été ouverte du 22 août au 5 septembre.

† Walter Jegher.

Le présent numéro était déjà sous presse lorsque nous avons appris le décès, survenu à Berlin, de M. Walter Jegher, architecte, qui, malgré son jeune âge (il est né en 1888), a donné plusieurs preuves d'une belle vocation artistique pour le dessin et la peinture.

Le défunt était le fils et le frère de nos confrères Auguste et Charles Jegher, rédacteurs de la *Schweizer. Bauzeitung*, à qui nous présentons l'hommage de notre vive sympathie.

Réd.

¹ Voir B. T., 1915, page 34.